



HAL
open science

Écrire le groupe, écrire en groupe : pour une histoire du fait social de la littérature sous l'Ancien Régime

Laurence Giavarini

► **To cite this version:**

Laurence Giavarini. Écrire le groupe, écrire en groupe : pour une histoire du fait social de la littérature sous l'Ancien Régime. Les Dossiers du Grihl, 15, 2022, 10.4000/dossiersgrihl.8103 . hal-03824697

HAL Id: hal-03824697

<https://hal.science/hal-03824697>

Submitted on 7 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Écrire le groupe, écrire en groupe : pour une histoire du fait social de la littérature sous l'Ancien Régime

Laurence Giavarini



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/dossiersgrihl/8103>

DOI : [10.4000/dossiersgrihl.8103](https://doi.org/10.4000/dossiersgrihl.8103)

ISSN : 1958-9247

Éditeur

Grihl / CRH - EHESS

Référence électronique

Laurence Giavarini, « Écrire le groupe, écrire en groupe : pour une histoire du fait social de la littérature sous l'Ancien Régime », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], 15-1 | 2022, mis en ligne le 01 janvier 2022, consulté le 16 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/8103> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dossiersgrihl.8103>

Ce document a été généré automatiquement le 16 septembre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Écrire le groupe, écrire en groupe : pour une histoire du fait social de la littérature sous l'Ancien Régime

Laurence Giavarini

- 1 Ce numéro des *Dossiers du Grihl* est le deuxième volet d'une enquête qui entend aborder le fait littéraire à partir du problème spécifique des collectifs. Telle qu'elle nous arrive du passé après nombre d'opérations éditoriales et critiques, largement configurée par l'histoire littéraire, telle qu'elle est en outre produite dans notre présent, la littérature nous apparaît pour une bonne part dans une perspective « groupale » dont on voudrait clarifier le sens au regard de la dimension sociale du fait littéraire, du « fait social de la littérature »¹.
- 2 L'article célèbre de Gustave Lanson auquel j'emprunte cette dernière formulation est issu, on le sait, d'une conférence du 29 janvier 1904 prononcée devant les sociologues de l'École des hautes études sociales à l'invitation d'Émile Durkheim. Parti d'un hiatus affirmé entre l'objet de la sociologie (le monde social, les collectifs) et celui de l'histoire littéraire (la « description des puissantes individualités littéraires »)², Lanson observait pourtant « l'impossibilité de faire de l'histoire littéraire sans sociologie ». Il désignait ainsi dans l'écrivain « un produit social et une expression sociale », de l'œuvre littéraire « un acte social de l'individu »³ : autant de formules destinées à son public spécifique de sociologues, mais nécessitant d'explicitier ce avec quoi la méthode sociologique appliquée à la littérature allait selon lui devoir travailler. Loin de renoncer, même partiellement, à la visée de l'histoire littéraire, la perspective sociologique lui apparaissait ainsi comme un moyen d'« expliquer les œuvres » (c'est lui qui souligne), pour peu qu'elle fût capable de situer « œuvres et hommes dans les séries sociales » (p. 630), de suivre le livre comme « un phénomène social qui évolue » (p. 631), d'explicitier sa « force organisatrice » (p. 641). Dans une telle perspective, l'individu n'était pas abandonné mais appréhendé « dans ses relations à divers groupes et êtres collectifs, [dans] sa participation à des états collectifs de conscience, de goût, de

mœurs » (*ibid.*). Et dans cette même perspective, l'originalité, le génie même, devenaient des faits sociaux.

- 3 Appliquée à l'histoire littéraire, la « méthode sociologique », celle des fondateurs de la discipline, donnait ainsi un certain sens à la question du collectif, envisagé à partir de ce qui faisait de l'écrivain un être social et de sa « puissance » créatrice un processus de « cristallisations successives de l'opinion publique » (p. 640). Les « groupes »⁴ et les « états collectifs » dont parlait Lanson n'étaient pas *a priori* identifiés comme littéraires ou identifiés en eux-mêmes au littéraire, ils tendaient à se confondre avec le « public » dont tout l'article tentait de définir l'interaction avec l'écrivain.
- 4 Il faut aujourd'hui rappeler le programme de Lanson pour mesurer la différence qui s'est creusée entre le collectif comme objet d'appréhension du monde social et le groupe comme échelle de compréhension de la production du littéraire ; il le faut sans doute aussi pour expliquer que le programme « précurseur de la sociologie de la littérature » dessiné il y a plus d'un siècle par Lanson n'a pas « porté ses fruits »⁵, ou pas porté autant de fruits que ce que l'on pouvait souhaiter, même après que l'attention accordée aux groupes littéraires s'est accrue et a pu nourrir de nouveaux travaux sur la littérature⁶. Pour une part en effet, l'affirmation de l'existence des « groupes littéraires » s'interpose entre l'individu auteur et le monde social, comme si les sociabilités littéraires plus ou moins organisées faisaient écran à une appréhension plurielle des écrivains comme êtres sociaux, et à la littérature même comme « fait social », y compris pour des époques précédant l'âge des avant-gardes et des cénacles. Il est possible que la sociologie des champs, postérieure à celle qui polarisait les réflexions de Lanson, ait contribué à infléchir et à réduire le programme de 1904. Pour Bourdieu, la constitution et les transformations mêmes du champ littéraire impliquent la formation et l'existence de groupes qui le structurent et le polarisent fortement⁷. Et, de fait, l'intérêt pour les groupes littéraires a été en particulier lié, dès les années 1970, à une génération de chercheurs qui se réclamait de l'analyse en termes de champ⁸. Mais en partie parce que l'attention aux groupes littéraires se prend souvent aux scénographies d'écriture que n'a cessé de produire la littérature dès lors qu'elle est devenue « littérature », en partie parce que l'historien de la littérature est tributaire des écrits qui sont arrivés jusqu'à lui à travers toutes sortes de gestes de classement et de groupement, et qui ne sont en outre que la partie émergée d'un continent disparu de pratiques sociales, la fixation sur les groupes littéraires tend à masquer la pluralité des rapports sociaux dans lesquels ont pu être engagés les littérateurs du passé. L'histoire du fait social de la littérature ne peut donc se limiter à une analyse en termes de champ, le champ littéraire d'une époque n'englobant pas toutes les pratiques d'écriture qui ont affaire à la littérature, ni tous les aspects de l'emprise du littéraire.
- 5 Une telle histoire implique à ce titre de revenir sur certaines des notions qui servent à dire le collectif dans les travaux sur la littérature : ainsi de la « sociabilité » dont Maurice Agulhon avait naguère interrogé la possible historicité⁹ et qui résume parfois toute la pratique sociale des hommes de lettres ; ainsi de la notion de « réseau » qui, si elle permet d'insérer les auteurs de l'Ancien Régime dans le monde social, tend parfois à figer « un ensemble stable de pratiques et d'attentes réciproques »¹⁰. Une compréhension métaphorique et statique du réseau identifie précisément le réseau à un groupe¹¹. Le cas des « libertins érudits »¹² est significatif des conséquences de l'opération qui consiste à faire exister comme groupe un ensemble de personnes dont les liens ont été reconstitués à partir des écrits – écrits qui, pour certains, mettent en

scène ces relations¹³. Réinterroger le réseau, chercher le social derrière la ou les sociabilités, essayer donc de prendre en charge la complexité des appartenances qui englobent la vie et les actions de ceux qui ont recours à l'écrit : ce sont là quelques-unes des propositions de ce volume.

Groupes et groupements, écrits et auteurs

- 6 Le premier volet de l'enquête engagée il y a trois ans avait consisté à identifier une *fonction-groupe* dans l'histoire littéraire, travaillant avec ou contre la fonction-auteur identifiée par Foucault, à travers des jeux de groupements d'auteurs et d'affirmations du groupe, parfois contre la volonté des individus qui avaient pu se voir réunis sous une appellation commune, comme « Port-Royal » pour ceux qui furent appelés malgré eux « jansénistes »¹⁴. Les travaux de cette première enquête, parus en octobre 2021 dans le numéro 31 de la revue *ConTEXTES*¹⁵, ont consisté à faire jouer la fonction-groupe comme un outil permettant d'observer les pratiques et les objectifs propres de la fabrication du monument « littérature », parfois au plus près du moment de production des écrits, et de voir ainsi se déployer des enjeux propres à l'histoire littéraire : la construction et la délimitation de la littérature comme pratique à part, dégagée du monde social et des actions, à l'écart du continent des écrits et de l'ensemble des pratiques sociales de leurs auteurs¹⁶.
- 7 Une des conclusions de cette première enquête est que les problèmes se posent différemment selon les époques concernées – le « contemporain » et ses avant-gardes sont parfois apparus pourvus d'une sorte de sur-légitimité académique qui pouvait rendre plus difficile d'interroger le discours que les écrivains tiennent sur la production de la littérature. Mettre la littérature du passé à distance semble parfois plus aisé, d'une part parce que l'étrangeté et la distance de ce passé se prêtent mieux à l'affirmation de son historicité (voire de son altérité), mais aussi parce que l'épaisseur d'un passé que l'on peut découper rend visible les opérations qui se sont portées sur des écrits. Une autre conclusion, découlant de la première, est que le travail de déconstruction impliqué par l'outil fonction-groupe¹⁷ ne fait pas nécessairement apparaître le fait social de la littérature : l'identification de la production de la littérature à la création tend à ramener l'auteur comme personne (y compris comme personne cachée dans le texte ou œuvrant dans le groupe) au détriment de la fonction (sociale) de l'auctorialité mise en évidence par Foucault. À ce titre, et c'est une troisième observation, la fonction-groupe ne constitue pas en soi une critique de la fonction-auteur ou, pour le dire autrement, cette critique n'a pas nécessairement besoin de la fonction-groupe pour se déployer : si l'on se penche, comme le montre Guillaume Peureux, sur les mains qui se sont saisies des écrits de Philippe Desportes et ont fait la « vie sociale » de sa poésie au XVII^e siècle, c'est tout le texte comme espace de clôture de l'auteur et du groupe qui se défait. Nul besoin de postuler le groupe pour faire apercevoir la production collective, plurielle tout au moins, de la poésie de Desportes comme poésie « littérisée », nul besoin de postuler une fonction auctoriale (des éditeurs, de poètes) qui interviennent sur ces vers pour en mesurer l'importance dans l'existence et la transmission changeante de cette poésie¹⁸.
- 8 Il n'en reste pas moins que dans la mesure où de nombreux écrits nous arrivent en groupe – archivés en groupe, classés par des qualifications englobantes d'ordre esthétique et critique, porteurs de récits de groupes en outre – la catégorie « groupe »

est une voie d'analyse pertinente de la transmission de la littérature et du fait littéraire même. Dans la façon dont les objets écrits s'offrent à l'analyse et à la recherche, groupements (d'écrits, de textes, de livres) et groupes (d'auteurs) arrivent en effet de manière plus ou moins conjointe, travaillés par toutes sortes d'opérations de classement sur la longue durée¹⁹ : de ce point de vue, plusieurs articles qu'on lira dans ce numéro des *Dossiers du Grihl* incluent une réflexion sur les modalités d'archivage des écrits²⁰. J'ai donc volontairement gardé ce mot largement anachronique de « groupe », qui peut renvoyer à des groupements d'auteurs et de textes produits par l'histoire littéraire (« les Grands Rhétoriciens », « la Pléiade », « l'École de 1650 »), par l'histoire des idées (les « libertins érudits » du xvii^e siècle) ou par l'histoire de la philosophie (les « premiers cartésiens », les « newtoniens »), ou à des groupes de personnes s'étant donné pour but de fabriquer « de la littérature en quantité illimitée, potentiellement productible jusqu'à la fin des temps, en quantités énormes, infinies pour toutes fins pratiques » (c'est l'Oulipo²¹), ou de produire de la philosophie, de la science (les « académies » de l'âge classique, les « cercles » du xix^e siècle), des groupes ayant affaire à des processus d'institution plus ou moins réglés²². Si son contenu doit toujours être précisé, le mot de « groupe » me paraît permettre de travailler dans un même mouvement l'historicité des pratiques d'écriture et de publication et celle de la transmission des écrits.

***Corps, troupe, compagnie* : les mots du collectif**

- 9 Le second volet de cette enquête est donc centré sur le xvii^e siècle, avec une incursion dans le xviii^e siècle, sur un moment où la littérature n'est pas encore ce que nous appelons aujourd'hui « littérature » mais où l'on n'en est pas moins dans une société de l'écriture et où, en France tout au moins, la constitution d'un premier champ littéraire ouvre un nouvel espace à des actions collectives et individuelles de situation des écrits et des savoirs²³. C'est aussi une époque qui, loin du langage de la sociologie moderne, dispose, pour parler des collectifs, de plusieurs mots de valeurs bien différentes.
- 10 Il y a avant tout le mot de « corps », qui sert notamment à désigner certaines communautés de métiers (le terme de « corporation » apparaît à la fin de l'Ancien Régime seulement²⁴), et plus largement les « personnes qui forment une compagnie ou [les] assemblée[s] convoquée[s] par autorité publique » (corps de la Noblesse, du Clergé, du Tiers État, corps de ville), ou d'autres « communautés »²⁵ (comme l'Université). Tous ces corps, anciens et nouveaux, appartiennent au système monarchique. Quand Richelieu propose aux membres d'un petit cercle de « faire un corps et s'assembler régulièrement et sous une autorité publique », il confère à ce que des statuts vont constituer en « Académie Française » une autonomie que seul le pouvoir monarchique pourra contrôler²⁶. Le concept de « corps » s'est ainsi appliqué au premier des groupes littéraires institués à une telle échelle. Concept et non désignation familière – Paul Pellisson, premier historien de l'académie, parle plutôt dans son récit de « la Compagnie »²⁷ – ce qui n'empêche pas que celle-ci ait pu apparaître à ses membres comme un corps justement, autorisant l'affirmation d'une autonomie au regard d'autres dépendances : en intégrant à la huitième édition des *Caractères* de 1694 son *Discours prononcé dans l'Académie Française le lundi quinzième juin 1693* (discours d'entrée), La Bruyère entendait inscrire son livre dans ce lieu collectif d'énonciations qui l'avait produit, à l'en croire. Et il l'accompagnait d'une préface dans laquelle il se justifiait de

ce discours d'entrée, mobilisant à cet effet le modèle corporatif pour désigner le fonctionnement de l'académie :

J'ai pensé au contraire [de ceux qui postulent « une place dans cette compagnie sans avoir jamais rien écrit »] qu'ainsi que nul artisan n'est agrégé à aucune société, ni n'a ses lettres de maîtrise sans faire son chef d'œuvre, de même et avec encore plus de bienséance, un homme associé à un corps qui ne s'est soutenu et ne peut jamais se soutenir que par l'éloquence, se trouvait engagé à faire, en y entrant, un effort en ce genre, qui le fit aux yeux de tous paraître digne du choix dont il venait de l'honorer²⁸.

Ce qui intéresse dans ces lignes est l'explicitation du modèle corporatif désigné par un des membres de l'Académie française comme un mode d'intelligibilité du fonctionnement de la « compagnie » et l'affirmation des droits et devoirs qui en découlent. Certes il n'y a pas de constitution de groupe sans auto-désignation de celui-ci, sans explicitation d'un mode d'existence collective, mais la notion de corps permet ici à La Bruyère d'affirmer une idée du métier d'écrivain y compris contre les pratiques d'autres membres de l'académie, et de porter l'affirmation de droits et de privilèges reconnus par l'autorité monarchique. Resterait à comprendre contre quoi, contre quelles autres appartenances, voire dépendances, se construit une position comme celle de l'auteur des *Caractères*.

- 11 Le *Dictionnaire universel* de Furetière mentionne par ailleurs un emploi à la fois pratique et symbolique du « corps » servant à désigner « plusieurs ouvrages de même nature qui ont été recueillis, joints et reliés ensemble. » Appeler « corps » des groupements d'ouvrages en *corpus* (Canon, droit, etc.) – « On a fait un Corps des poètes grecs, un de quelques Historiens romains » – c'est évidemment souligner l'horizon intellectuel des pratiques de classement, d'organisation, de collection des écrits : pratiques moins aléatoires que l'histoire littéraire ne veut le reconnaître, y compris pour des types d'écrits mal situés, ou pas situés du tout dans la littérature, comme les libelles²⁹ ou les textes figurant dans ces recueils qui ont été appelés « factices »³⁰. Si c'est d'abord l'histoire du livre qui s'est saisie de ces questions, elles ne peuvent qu'innover l'histoire du littéraire dans la mesure où elles configurent fortement la façon dont les écrits nous arrivent du passé. Un exemple : la manière dont Célestin Moreau catalogue les libelles de la Fronde et les qualifie de mazarinades à partir du titre d'un de ces libelles (celui de Scarron, paru en 1651) a puissamment configuré le groupe de ces écrits en dehors de la littérature, dans la chronologie strictement définie de « l'événement » et d'un débordement de la littérature par l'explosion des libelles³¹. Mais elle a aussi configuré du même coup « dans » la littérature tout un ensemble d'écrits postérieurs à la Fronde – de *l'Histoire amoureuse des Gaules* de Bussy (1665) aux mémoires fictifs de Courtilz de Sandras (à partir de 1684), en passant par des libelles comme *L'Innocence persécutée*, manuscrit édité au XXI^e siècle et daté par la littérature – des écrits qui pourraient aussi bien être qualifiés de « mazarinades »³² et feraient apparaître ainsi la catégorie de manière moins générique et « groupale ».
- 12 À l'exception des désignations courantes que sont, dans le domaine des activités lettrées incluant la science, les « compagnies », les « assemblées », les « académies » (ordinaires ou pas), le XVII^e siècle se méfie des groupes, qu'il n'appelle pas ainsi, mais nomme « parti », « secte », « faction », parfois « bande », autant de termes affectés d'un trait généralement négatif³³. Quand, au début des années 1620, le jésuite Garasse travaille à donner au prédicat « libertin » la consistance d'une catégorie, il invente le groupe des « beaux-esprits de ce temps », une « secte » de poètes que son libelle

identifie dans un lieu, le cabaret, qui lui donne la consistance du réel³⁴. Quand, en 1626, Marie de Gournay reprend dans *L'Ombre* ses textes de poétique, dans le créneau étroit que lui offre la victoire dévote sur les « libertins », elle met très polémiquement en relief un parti de la nouveauté, une « bande » de malherbiens³⁵. Et quand Molière prend position dans un champ littéraire que le public des femmes et les publications qui concernent la « science des dames » contribuent à définir en travaillant notamment la question du savoir, il déplace une scénographie du littéraire dans un intérieur domestique pour constituer les Femmes savantes en « parti » menaçant de l'intérieur cet autre « groupe » qu'est, à certains égards, la famille bourgeoise fondée sur l'institution du mariage. À une époque où la sociologie n'existe pas comme discipline et où l'individu n'est pas l'atome des sociétés capitalistes – il est toujours envisagé en fonction de telle ou telle de ses appartenances, mais celle-ci peut ou non valoir selon les lieux³⁶, l'identification de groupes apparaît presque toujours polémique. L'histoire littéraire a été largement tributaire de cette désignation critique de groupes, parfois confondus avec un habitus social fixé dans les écritures moralistes. Les opérations d'écriture de Molière dans l'affaire *Tartuffe* (1664-1669) ont contribué à fixer l'affirmation d'un « parti dévot », évidemment amplifiée par l'histoire de l'interdiction de la compagnie du Saint-Sacrement et, plus tard, la publication de son histoire « secrète » par Raoul Allier, qui reconnaît s'être appuyé quasi exclusivement sur les *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement* composées par Voyer d'Argenson dans une période où se publie une forte historiographie du « siècle »³⁷.

Comment « faire corps » par l'écrit

- 13 Cela ne signifie évidemment pas que la pratique dévote ou la volonté, pour des dévots, de « faire corps » n'aient pas existé. Une précision, avant d'aller plus loin, sur cet emploi volontairement métaphorique au regard du sens juridique et politique qu'il a sous l'Ancien Régime, mais situé, du mot « corps ». Il répond à la nécessité de prendre en compte la postulation de modes d'existence ou de constitutions du collectif propres à l'époque moderne, en mettant l'accent sur la pensée de l'unité et de la communauté qui leur est propre. Le sens corporatif du « corps » notamment est au XVII^e siècle au cœur de la question théologico-politique, la sacralité du « corps mystique » de l'Église³⁸ ayant été transférée du domaine religieux au politique par les juristes du XVI^e siècle qui théorisaient l'absolutisme³⁹. Assumer un emploi déplacé de l'expression « faire corps » est une façon de mettre au travail une certaine pensée de l'unité, de la cohésion, du sujet collectif, dont on peut faire l'hypothèse qu'elle se déploie pour certains acteurs du passé dans une expérience, fût-ce une expérience de la perte – par exemple pour les catholiques zélés qui ont vécu le schisme comme une perte de l'unité du catholicisme. Reste à définir les modalités différentes de ce « faire corps » : tout comme l'incertitude du « corps » conduit à réfléchir aux modalités de l'unité, l'existence d'un corps constitué ne préjuge pas des modalités de son activité et par exemple des formes de la décision collective, de la manière d'agir en « corps »⁴⁰.
- 14 On peut à ce titre réinterroger, à travers les rapports entre écrits et dévotion, les liens repérables entre la poursuite d'un projet dévot pendant le siècle et des écrits ayant permis à des gens qui pouvaient ou voulaient se définir comme dévots, héritiers parfois des zélés de la fin du XVI^e siècle, de faire corps, sinon d'apparaître en groupe. Un objet longuement travaillé au GRIHL montre l'intérêt d'une telle approche : le manuscrit de *La*

Vie de Michel de Marillac écrite par Nicolas Lefèvre de Lezeau dans les années 1630 permet en effet d'envisager l'existence sociale et politique d'un écrit ayant servi à rassembler en un corps de lecteurs les dévots vaincus par la politique de Richelieu à partir de ce que l'on a appelé « la journée des Dupes »⁴¹. L'exemplarité du récit de vie⁴² ne suffit pas ici à postuler le groupe. Interrogeant les lettres de privilège et les approbations des années 1640 puis 1660 qui prouvent qu'a existé un projet de mise en imprimé du manuscrit de Lezeau, et examinant les noms publiés par le manuscrit, Nicolas Schapira fait l'hypothèse que le manuscrit a sans doute permis de « faire corps autour de la perpétuation d'un projet dévot » sur la longue durée. La liste de noms intégrés au manuscrit constituait « un rassemblement de personnalités autour de l'activité qui consist[ait] à le lire – et à produire du commentaire à partir de cette activité de lecture », agrégation qui était peut-être, sans doute, un des enjeux essentiels de l'écriture du manuscrit et révélait « la communion d'un réseau de personnalités autour de la grandeur et du modèle de dévotion représentés par l'ancien garde des sceaux »⁴³. Un groupe : non pas un « parti », ni même un « groupe de pression », mais bien une liste de noms rassemblés par le manuscrit au long de sa traversée des années 1630 à 1660, une liste qui suggère de revenir sur l'échec supposé de la mise en imprimé pour faire entrevoir ce qu'il en fut d'un mode d'existence sociale du manuscrit.

- 15 Dans *La Vie de Michel de Marillac*, le mot même de « groupe » n'apparaît évidemment jamais ; la démonstration de N. Schapira consiste à réfléchir à la façon dont l'écrit renvoie moins à du groupe existant – un « réseau » – qu'il n'est un moyen de « faire corps », sans que le lien de cette expression à la pensée religieuse du corps mystique soit ici explicité ; la question de ce lien pourrait être posée, mais, à l'époque classique, le mot « groupe » n'existe par ailleurs que dans le domaine artistique. Il hérite du *gruppo* italien qui désigne un ensemble sculpté ou peint dans un tableau : « groupe de Séraphins et de Chérubins » dans une « Gloire mobile », lors de la célébration solennelle d'une canonisation⁴⁴, « groupes composés de plusieurs corps » qui composent un tableau⁴⁵. C'est cette dimension plastique et rhétorique qui se lit encore dans la disposition des personnages de la pastorale d'Urfé : les trois nymphes (Léonide, Galathée, Sylvie) qui trouvent le berger Céladon évanoui sur la rive du Lignon, la « troupe » pastorale, diversement composée et qualifiée selon les moments (« dévote troupe », « sage et discrete troupe »), et qui se déplace à travers le Forez où elle croise des bergers isolés, ou rencontre des chevaliers tout disposés à raconter leurs aventures aux bergers et bergères. On chercherait en vain une référentialité précise à cette désignation de groupes que les gravures de Daniel Rabel insérées dans l'édition de *L'Astrée* parue en 1633 chez Auguste Courbé et Antoine de Sommaville mettent nettement en évidence⁴⁶. Les groupes structurent le récit et l'espace pastoral, ils en organisent la lisibilité et l'intelligibilité pour le lecteur, sur un plan éthique notamment, tel le groupe des nymphes de *L'Astrée* qui n'est pas sans rappeler le *gruppo* des trois Grâces. Cette disposition rend perceptible le dispositif rhétorique, mémorisable, à travers lequel se transmet l'utopie pastorale, organisée selon un modèle contractuel, dans sa forme initiale du moins, celle de la première partie de 1607⁴⁷. Mais il est possible aussi que cette rhétorique du groupe soit la forme littérisée d'un projet dans lequel les lois pastorales de l'amour tendent à se confondre – et de plus en plus alors que la publication du livre avance – avec un projet dévot de reprise du politique⁴⁸. Faire figurer des groupes dans le livre, « faire corps » par l'écrit : plutôt que de considérer que les « groupes » trouvés dans les livres reflètent nécessairement des réalités passées, ces exemples permettent d'envisager la façon dont l'écriture et la

littérature mettent en circulation des modes de constitution du collectif dont on peut chercher l'efficace dans le monde social du XVII^e siècle.

Écriture, action, groupes

- 16 Dans ce deuxième volet de l'enquête, l'interrogation sur les articulations du groupe et de l'écriture ne porte donc pas de manière exclusive sur des groupes littéraires, mais elle inclut d'autres types de collectifs qui entretiennent un rapport avec les écrits, voire les écrits littérisés, et dont est examinée la manière de « faire corps » (de métier, ou sujet collectif), ou pas. Il s'est agi ainsi de penser le rôle de l'écriture dans l'existence de collectifs qui utilisent l'écrit, de manière professionnelle (les nouvellistes qu'étudie Maxime Martignon, les hommes de lettres dont Juliette Deloye étudie les pratiques et l'écriture de projets autour de « l'académie de Torcy », les membres de l'Académie royale de peinture dont Olivier Bonfait montre les résistances à l'injonction au collectif émanant de Colbert, les savants de la République des Lettres démasqués par Laurent-Henri Vignaud), inscrite dans des dispositifs institutionnels (les Arcades dont Léa Renucci décrit la pratique épistolaire, l'Académie royale de peinture encore) ou plus militants (la correspondance du père Surin lue par Sophie Houdard). Mais dans la mesure où défaire le groupe visait une approche du fait social de la littérature, plusieurs articles s'attachent à détricoter la pratique lettrée qui consiste à faire apparaître des groupes, par le recueil (les scénographies d'autrices que Stéphanie Bung remène dans les pratiques éditoriales du recueil, les groupements de noms que produit Tallemant dans le manuscrit étudié par Nicolas Schapira), par l'utilisation d'un genre (celui du conte qui absorbe dans du groupement la complexité des pratiques savantes d'une autrice, Marie-Jeanne L'Héritier de Villandon, selon Élise Roussel), par la mise en série répétée des mêmes noms (le trio des farceurs examiné par Flavie Kerautret). Autant de façons différentes de désigner du groupe, et pour les auteurs des contributions de le défaire en interrogeant les pratiques sociales de ceux qui écrivent, en sorte de penser le fait social de la littérature, en amont parfois de la littérature même. Réponse décalée au projet lansonien, réponse déprise parfois de ce qu'il appelle les « individualités littéraires ».
- 17 Encore qu'interroger les groupements n'exclut pas de retrouver ces « individualités » et de les réinsérer dans la complexité de rapports sociaux ou de collectifs à l'intérieur desquels la littérature – le fait de la littérature pensé comme constitution puis institution d'un espace des écrits délié des spécialisations disciplinaires⁴⁹ – peut constituer une ressource sociale⁵⁰ ; tout comme le fait de présenter un écrit comme étant de la littérature a pu constituer, dans l'univers des écrits d'une époque, une action en soi. La réflexion sur les actions d'écriture qui nourrit les travaux du Groupe de recherches interdisciplinaires sur l'histoire du littéraire (GRIHL), n'exclut nullement que des actions aient été produites « en groupe », par des collectifs qui se sont pensé ou ont tenté de se penser comme « groupe », ne serait-ce que parce qu'une action ne se mesure pas au seul niveau des individus, sinon dans l'optique d'un individualisme méthodologique qui n'est pas nôtre ici⁵¹. Oded Rabinovitch a montré que la littérature était une action déployée par les membres de la famille Perrault, à partir de l'échec de Pierre Perrault ; une action qui a permis à la famille de se maintenir, en même temps que la famille – comprise en sens étroit dans son livre – constituait une ressource pour les actions de ses membres, ses frères Claude et Charles au premier chef⁵².

- 18 Trois temps composent donc ce numéro des *Dossiers du Grihl* : dans la continuité du numéro de *ConTEXTES* consacré à la fonction-groupe, le premier réunit des travaux qui analysent la façon dont des groupes, existant ou non, sont créés par l'écriture et la publication du littéraire. Le second temps s'intéresse aux pratiques d'écriture constitutives de groupes et les groupes ainsi formés, ainsi que les tensions qui traversent l'affirmation du « corps » ; dans le prolongement de cette idée qu'illustre ici le dossier sur les conférences de l'Académie royale de peinture, le troisième temps du numéro consiste en un long dossier qui questionne le mode d'existence difficilement collectif de ce que l'on appelle « la République des lettres » en s'appuyant sur une analyse des difficultés de circulation de ces « biens précieux » que sont au XVII^e siècle les livres et les manuscrits.
- 19 Ce numéro réunit des chercheurs confirmés et de plus jeunes qui entrent dans la carrière. Pour faire apparaître un aspect spécifique du caractère collectif de la recherche, j'ai voulu solliciter une étudiante en master qui réorganise un volet de son mémoire de M2, ainsi que de jeunes docteur.e.s, fraîchement sorti.e.s de leur thèse, et qui en explorent un aspect dans la perspective proposée. La co-direction de ce numéro de revue avec Camille Noûs se veut enfin « une déclaration publique des valeurs de la recherche », et en particulier de « la nature collégiale des travaux »⁵³.

Présentation des contributions

- 20 La première section du numéro, intitulée *Le travail du fait littéraire*, se divise en deux volets, le premier qui tente de saisir les modes d'inscription sociale dans des collectifs derrière les groupes de l'histoire littéraire, le second qui se penche sur des effets de groupe en trompe l'œil produits par la pratique du recueil ou par le statut supposément originaire d'un groupe à l'égard d'un corps institué.
- 21 L'article de Flavie Kerautret comme celui d'Élise Roussel montrent la construction sur la longue durée de groupements d'auteurs ou d'autrices dans des écrits, ainsi que leur caractère factice – fiction de l'histoire littéraire – et réducteur : invisibilisation de la pratique sociale des comédiens, invisibilité des pratiques savantes et académiques d'une autrice. Fait littéraire, le trio de farceurs suggère qu'à travers l'examen nuancé des modalités de la fabrication du groupe par des écrits – effets de génération, dimension promotionnelle, dynamique mémorielle – on accède à la vie sociale complexe des acteurs du théâtre, mais on arrive aussi à être au plus près de ce qui se fabrique en même temps que s'invente la littérature : un de ces artefacts (le groupe en forme de « trio ») qui participent du monument « littérature » et y structurent une mémoire. En envisageant les différents aspects des opérations qui produisent la littérature comme telle – opérations d'édition, de publication, de commémoration –, Flavie Kerautret fait apparaître à la fois les logiques de groupe (de groupement) et les formes collectives plurielles propres à l'existence sociale des comédiens.
- 22 D'une autre façon, Élise Roussel, qui s'intéresse à un groupement d'autrices conteuses, interroge les listes de noms ainsi que les réductions et les jeux de trompe-l'œil de ces associations qui ont transmis la figure d'autrice de Jeanne L'Héritier de Villandon. Ce travail d'historiographie d'une auctorialité dans l'histoire littéraire lui permet de mettre en évidence une fonction-groupe « inclusive » (insérant l'autrice dans le groupe des conteuses) et une fonction-groupe exclusive (la tenant à distance du groupe « famille Perrault »), mais il ouvre aussi sur un premier examen de la façon dont

L'Héritier construit un réseau de femmes autour d'elle, dans et par ses publications, mais aussi à l'intérieur d'une académie comme les Ricovrati : l'enquête débouche sur une interrogation concernant la façon dont la publication d'un réseau féminin, a pu être une des voies pour une femme – une de ces femmes qui sont presque tout à fait absentes de l'enquête sur la *Naissance de l'écrivain* (le livre d'Alain Viala s'arrêtant avant la génération du tournant des XVII^e et XVIII^e siècles) d'accéder à une forme de légitimité littéraire.

- 23 Dans la rubrique *Trompe-l'œil* qui constitue la deuxième étape de cet ensemble, deux articles se penchent sur des recueils du XVII^e siècle et les effets de groupe qu'ils produisent à divers titres. L'étude du manuscrit 19142 de Tallemant des Réaux – coutumier de la mise en groupe des écrits (historiettes, chansons, libelles) – permet à Nicolas Schapira d'écarter l'hypothèse du salon⁵⁴ qui coïncide trop fortement avec une sociabilité de groupe pour questionner le tissu des relations sociales des personnages mentionnés dans le manuscrit, et notamment l'existence de « solidarités » plus souples derrière les désignations du collectif. Les acteurs des mises en scène de l'apparition en groupe de la littérature sont aussi bien les collectionneurs (Tallemant) que les éditeurs (Barbin) : avec l'analyse d'un recueil de poésies, le *Recueil Lauvergne* paru en 1680 qui entre dans une série de productions éditoriales auxquelles a participé l'éditeur à succès Claude Barbin, Stéphanie Bung interroge pour sa part l'effet d'appel produit par la reprise de scénographies collectives du littéraire dans des éditions de poésie qui cumulent, ou tentent de cumuler les bénéfices de productions collectives antérieures, ici le cercle Scudéry-Pellisson des années 1650, qui a joué un rôle véritablement séminal au regard de tout un ensemble de productions « galantes » pendant la seconde moitié du XVII^e siècle. Dans les interstices de la référence à ce « modèle » que le *Recueil Lauvergne* utilise et met à distance se lit l'affirmation d'un autre groupe, féminin celui-là. Sans conclure à une pure fiction éditoriale, Stéphanie Bung souligne la façon dont de telles scénographies féminines dont la référentialité est difficile à établir – elle rejoint en cela les questions posées par E. Roussel – réunissent « deux versants de la galanterie », l'amour bucolique et l'amour saphique, continuant le travail de la notion bien au-delà du moment « précieux » proprement dit.
- 24 Fermant cette première section, l'article de Juliette Deloye porte sur des écrits qui appartiennent de manière moins évidente à la littérature. Mais cette extériorité est ce qui lui permet de prendre la mesure des actions historiographiques qui ont fait de l'académie de Torcy une matrice du corps diplomatique et l'origine de l'ENA. Analyser l'écriture comme une ressource pour des gens de lettres pris dans des rapports sociaux complexes fait apparaître l'écriture du groupe (académique) très en deçà de ce qui sera plus tard étudié comme groupe social ; mais cela fait aussi apparaître le pouvoir instituant du littéraire. L'originalité de la démarche vient ici du fait que loin de reprendre le document qui a permis de voir l'origine de l'ENA dans l'académie de Torcy, Juliette Deloye scrute les archives où se trouve ce document, en l'occurrence les papiers de l'abbé Joachim Legrand, conservés après sa mort par le généalogiste du roi Pierre Clairambault, et dont un volume contient le projet de formation des diplomates à l'origine du récit d'origine (*Projet de Lorraine*). Loin de figer l'affirmation d'un échec de l'académie qui domine l'historiographie de Torcy, l'examen des papiers fait apparaître tout un ensemble d'actions des auteurs de ces papiers (et de l'auteur de l'archivage) qui renvoient avant tout à la construction de positions sociales pour eux-mêmes. Derrière le projet d'académie, ce n'est pas le groupe que l'on trouve mais une liste d'acteurs

impliqués à divers titres dans l'écriture de projets. La démarche dénaturelise certes l'académie de Torcy, comme le souligne Juliette Deloye, mais elle dénaturelise aussi l'archive qui documenterait de manière transparente le groupe qui motive le recours à l'archive, elle donne sens à l'archivage comme manière de grouper des documents où l'historienne peut traquer la cohérence d'un ensemble d'actions d'écriture.

- 25 La deuxième partie de ce volume s'intitule *Faire corps par l'écriture ?* Elle interroge les modes d'existence du groupe, leur institution et leur transmission par l'écriture, le lien avec d'autres groupes⁵⁵, l'utilisation du collectif dans des stratégies individuelles : l'académie-mère Arcadia pour les colonies arcadiques dans l'Italie du XVIII^e siècle, l'Église chrétienne pour le père Surin et ses correspondants mystiques au XVII^e siècle, la Gazette pour les nouvellistes des années 1680 qui y publient certaines des informations qu'ils ont collectées. Quoiqu'elles n'aient *a priori* pas la même consistance groupale, l'académie et la communauté mystique peuvent être interrogées dans leur virtualité collective à travers l'examen de pratiques d'écriture spécifiques dans lesquelles l'épistolaire joue un rôle central, qui configure la vie des membres du collectif, leur identification comme collectif voire comme « sujet collectif », ainsi que leur rapport à un centre (Rome) ou un contenant (l'Église). Dans les deux cas, on voit les modalités de constitution des communautés à distance d'un centre, notamment le rôle que joue l'invention d'un langage propre. La comparaison s'arrête là, car bien sûr le réseau mystique tissé autour de Surin, et par lui, résiste nécessairement à sa désignation comme groupe et plus encore comme institution. En revanche la codification arcadique des échanges entre l'Arcadia romaine et ses colonies qu'étudie Léa Renucci laisse apercevoir la volonté d'affirmer et de publier l'existence du groupe, au risque que l'institution se résolve en une multiplicité de plus petits groupes qui ont des noms différents et sont susceptibles de se scinder, voire de faire sécession. Le langage pastoral est ici l'artefact qui permet à l'académie d'exister politiquement comme un tout, de se rassembler dans des productions de prestige et de célébration – exemple remarquable parce que saisi à une échelle importante d'une tentative pour instituer une unité collective par la littérature. Bien sûr, comme ailleurs, l'analyse rapprochée fait apercevoir la logique de fonctionnement du groupe académique qui se constitue et se renforce par inclusion, mais aussi par exclusion, au risque parfois de se voir « vidé » dans un autre groupe. L'article de Léa Renucci prolonge les questions posées par Juliette Deloye sur l'institution du groupe par la littérature, en montrant que la force de l'écrit n'intervient pas seulement au moment de la fondation, mais aussi lors de la célébration d'événements et la production de « rapports sociaux » au-delà des « pratiques intellectuelles socialisées »⁵⁶. L'examen des conflits locaux auxquels prend part une colonie montre notamment que cette force fait de la colonie un lieu à investir en même temps qu'un « sujet collectif ».
- 26 Tributaire de la correspondance qui est restée des actions d'écriture du père Surin, c'est-à-dire pour beaucoup des actions de contrôle, par Surin et ses destinataires, de ses lettres, arrimée aux traces d'une pratique de direction spirituelle qui n'a cessé de s'écrire – et pour cause, l'écrit est l'instrument de cette réforme –, l'enquête menée par Sophie Houdard sur l'existence d'un « groupe mystique » montre que les manières qu'ont eu les mystiques de « faire groupe » ne peuvent se lire que dans l'expérience mystique même, une promotion de la spiritualité intérieure toute tendue entre la nécessité de rester dans « le carcan de l'Église » et la volonté de la réformer ou du moins de la « réveiller ». Constamment aux bords de la dissidence, travaillé par le

risque d'apparaître comme un « groupe spirituel sectaire », l'agir social « groupal » des mystiques s'analyse pour elle entre les deux pôles que constituent Surin (demeuré dans l'ordre des jésuites) et Labadie (qui fonde sa propre église). Qu'elle se manifeste dans la centralité de figures saintes dont le charisme se diffuse et rassemble, ou à travers l'exemplar de la vie du Christ offerte en modèle à l'encontre de la vie mondaine, la structure de l'exemplarité traverse l'hypothèse d'un groupe mystique qui se découvre en se donnant à imiter ou en cherchant à configurer d'autres vies. Exemple lui-même de la façon dont une catégorie historique peut être confrontée à l'enquête socio-historique, l'article de S. Houdard laisse envisager la façon dont l'écriture fait du travail spirituel un travail social et à certains égards politique.

- 27 Les nouvellistes dont Maxime Martignon étudie la formation à la fois éclatée et parfois groupale dans leurs lettres et dans certains usages de ces lettres constituent un groupe bien moins solidifié qu'une académie ou sa colonie, pas exactement un réseau, et pas non plus une institution. Ce sont des activités professionnelles d'écriture et d'information en partie destinées à *La Gazette* qui permettent de voir en ces nouvellistes « un groupe de spécialistes de l'information aux contours lâches mais situables à l'intérieur du pouvoir administratif et diplomatique de l'État royal ». Il est clair avec cet exemple qu'une pratique partagée ne suffit pas à faire d'un groupe d'« acteurs politiques secondaires » une institution, ce qui rend nécessaire pour Maxime Martignon d'interroger les moments où les nouvellistes mentionnent avec distance leur existence groupale. Cette mention lui apparaît liée à la protection et au brouillage de ce qui relie la correspondance à une « activité diplomatique discrète ». En étudiant les usages postulés des lettres de nouvellistes par ceux-ci, ainsi que la différence entre les informations qu'elles contiennent et ce que publie *La Gazette*, en confrontant ces observations aux mentions toujours distancées d'une activité commune, il reconstitue la complexité d'une pratique sociale et la façon dont le groupe y apparaît par éclipses dans la diversité des pratiques et des réseaux auxquels appartiennent par ailleurs les membres du groupe.
- 28 Si le caractère institutionnel de l'Académie royale de peinture et de sculpture ne fait jamais en revanche discussion dans le dossier proposé par Olivier Bonfait, l'analyse des pratiques d'écriture et de publication auxquelles ont donné lieu les conférences sur œuvres voulues par Colbert et qu'il a tenté de régler montrent la difficulté d'envisager « la compagnie » comme un collectif d'écriture : résistances à l'exercice ordonné des conférences, pratiques individuelles, notamment perceptibles dans les effets d'autorité de certains discours. Le service du roi contredit d'autant moins les stratégies auctoriales que l'Académie exprime la hiérarchie voulue par le roi : ainsi Charles le Brun, « premier peintre du roi » multiplie-t-il les effets d'autorité dans ses conférences, ainsi André Félibien, « historiographe des bâtiments du roi » et à ce titre premier publicateur en 1668 de *Conférences*, y célèbre-t-il l'action de Colbert tout en développant son propre discours ordonné sur la peinture ; ainsi encore, Testelin, le secrétaire de l'Académie, accommode-t-il certains des préceptes qu'il tire des conférences dans les *Tables* publiées en 1680. Et alors que le mot de « conférence » semblerait postuler « une pratique d'écriture constitutive d'un groupe », Olivier Bonfait fait apercevoir tout un ensemble d'opérations écrites autour de l'exercice – mises en écriture d'un oral divisé en discours sur un sujet et discussion, extraction et publication de « préceptes », reprise de conférences passées – qui le conduisent à distinguer, à l'intérieur des pratiques auxquelles donnent lieu les activités orales et écrites à l'Académie », les lieux et les manières pour les académiciens d'apparaître « en corps », le « processus collectif

d'énonciation. L'article donne un aperçu précieux sur la façon dont l'institution se constitue par un travail de reprise et de classement des écrits, avant même leur publication imprimée, par exemple à travers la relecture orale, quelques années après leur première prononciation, des textes d'ouverture de conférences passés dans une version lissée qui écarte les quasi verbatim manuscrits qu'a gardés l'École des Beaux-Arts de Paris et où s'entend encore le brouhaha désordonné des séances.

29 Un dernier dossier pour conclure

30 Ce n'est évidemment pas un hasard si le type d'écrit qui apparaît dans plusieurs des articles qui examinent les modes d'existence d'un groupe institué ou postulé (l'Arcadia, les groupes mystiques, les nouvellistes) est la lettre : la forme épistolaire laisse apercevoir le travail du social dans les échanges entre individus et fait surgir le groupe dans la distance de pratiques scripturaires individualisées certes, mais impliquant nécessairement le collectif ; enfin, comme l'ont montré les recherches sur les modèles épistolaires, elle est à certains égards, dans certains cas du moins, un élément de saisie des constructions spirituelles ou éthiques ou professionnelles qui forgent les appartenances sociales⁵⁷. Aussi la correspondance est-elle une des pièces centrales du dossier considérable que présente ici Laurent-Henri Vignaud – c'est la troisième partie du volume, complétée par deux annexes, chronologique et généalogique –, le truchement constant des actions que les personnages sur lesquels il enquête et dont il examine les liens et les conflits entendent exercer sur les autres pour obtenir des livres annotés ou des manuscrits rares. L'économie des biens précieux – livres et manuscrits – qui est au centre de ces échanges épistolaires s'analyse dans plusieurs espaces d'appartenance, modifiant en profondeur l'idée même de l'échange qui prévaut quand on parle de ces réseaux de savants. Elle fait en outre surgir la famille comme un des espaces d'appartenance privilégiée de ces acteurs qui appartiennent tous au monde des robins, en tension avec leur « vocation savante ». Le point de départ de l'enquête est une affaire d'héritage : la question de la transmission et de la perpétuation du groupe « famille » apparaît en contradiction avec la logique économique que Laurent-Henri Vignaud place au centre de la République des Lettres et qui lui permet de l'envisager précisément aussi comme un groupe. En définitive, le groupe « République des Lettres » n'est pas mis en question puisque, du type de transactions qui le caractérise, émerge aux yeux de Laurent-Henri Vignaud un « modèle économique » qui lui serait propre, mais le postulat de l'amitié entre savants, essentiel à l'affirmation du groupe et à son historiographie, est au final largement déconstruit par l'examen des âpres logiques du monde social qui défont l'irénisme du discours sur les sociabilités.

NOTES

1. Si l'expression « fait social de la littérature » permet d'inscrire la réflexion sur les groupes dans une continuité réfléchie avec les propositions de Lanson, elle n'est liée ni à la construction de la valeur, ni à une enquête sur les limites de la littérature – il va de soi pour lui que « la littérature » coïncide avec le monument. Objet d'un projet d'écriture collectif du GRIHL, la notion de « fait littéraire » prolonge l'expression de Lanson, mais elle intègre dans la réflexion des écrits

moins immédiatement ou moins fortement, voire pas du tout inscrits dans le canon ; elle se prête en ce sens à une enquête sur les opérations qui fabriquent la littérature. Dans les lignes qui suivent, j'explicite d'abord ce que mon propos doit à l'article de Lanson, mais j'utilise ensuite les deux expressions en fonction du contexte de la réflexion.

2. Lanson de lancer ainsi à son auditoire : « quand ils touchent aux phénomènes littéraires, vous les [les sociologues] voyez fuir les grandes époques de puissantes individualités » (« L'histoire littéraire et la sociologie », conférence de l'EHESS, le 29 janvier 1904, parue dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1904, p. 621-642 repris dans *Essais de méthode, de critique et d'histoire littéraire*, rassemblés et présentés par Henri Peyre, Paris, Hachette, 1965, p. 61-80. Je cite la pagination de l'article dans la revue, ici p. 623).

3. Les citations se trouvent aux p. 625 et 626.

4. Le mot est présent dans l'article et certains groupes spécifiques y sont mentionnés : les libertins réunis autour des *Essais* de Montaigne, un « groupe français du XVII^e siècle » perceptible dans « les jugements de Boileau sur Homère ou Ronsard » (p. 629).

5. Gisèle SAPIRO, *La Sociologie de la littérature*, Paris, la Découverte, « Repères », 2014, p. 16. Voir aussi, pour un diagnostic plus ancien, l'article de Lucien FEBVRE : « Littérature et vie sociale. De Lanson à Daniel Mornet, un renoncement » [1941], *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1953, p. 264 sq.

6. Voir les références bibliographiques proposées dans Guillaume BRIDET et Laurence GIAVARINI, *La Fonction-groupe*, *CONTEXTES*, 31 | 2021, mis en ligne le 15 octobre 2021, « Introduction », note 3 : <https://journals.openedition.org/contextes/10318#ftn3>

7. Pierre BOURDIEU, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil, « Libre examen », 1992. Avant la notion de « champ », c'est sans doute la notion d'« école » qui a permis de penser les polarisations de la littérature dans l'histoire : voir par exemple Antoine ADAM, « L'École de 1650 », *Revue d'Histoire de la Philosophie et d'histoire générale de la civilisation*, janv-mars 1942, p. 23-52 et p. 134-152.

8. Joseph HURT, « Les groupes littéraires dans la deuxième moitié du XIX^e siècle », dans Denis SAINT-AMAND (dir.), *La Dynamique des groupes littéraires*, Presses Universitaires de Liège, 2016, p. 41-72.

9. Maurice AGULHON, « introduction », dans Étienne François (dir.), *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse (1750-1850)*, Travaux et mémoires de la Mission Historique Française en Allemagne, Paris, Recherche sur les Civilisations, 1986. La notion a été beaucoup utilisée par les historiens pour désigner les pratiques lettrées, voir notamment Daniel ROCHE, *Le Siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux (1680-1789)*, Paris, La Haye, Mouton, 1978 ; et plus récemment Nicolas SCHAPIRA, *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle. Valentin Conrart : une histoire sociale*, Seyssel, Champ Vallon, « Histoires », 2003, ainsi que Antoine LILTI, *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris, au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005.

10. Jean-Pierre DEDIEU et Zacarias MOUTOUKIAS, introduction à Juan Luis Castellano et Jean-Pierre Dedieu (dir.), *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, CNRS Éditions, 1998.

11. La sociologie des réseaux se distingue nettement de la sociologie des groupes. Un exemple de technicité de la première chez Maurizio GRIBAUDI, « Les discontinuités du social. Un modèle configurationnel », dans Bernard Lepetit (dir.), *Les Formes de l'expérience*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 187-226. Voir aussi M. GRIBAUDI (dir.), *Espaces, temporalités, stratifications. Exercices sur les réseaux*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1998.

12. Il faudrait à ce titre revenir sur la façon dont on passe du « libertinage érudit » (René PINTARD, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Genève, Slatkine, 2000 [1943]) aux « libertins érudits » (Françoise Charles-Daubert, *Les Libertins érudits en France au XVII^e siècle*, Paris, PUF, 1998). Sur les « sous-groupes cohésifs » à l'ensemble du monde social que les réseaux

permettent de repérer, voir notamment les travaux de Linton C. FREEMAN (*The Development of Social Network Analysis, a Study in the Sociology of Science*, Vancouver, Empirical Press, 2004) et ceux de Stanley WASSERMAN et Katherine FAUST (*Social network analysis: methods and applications*, New York ; Cambridge (GB) ; Melbourne, Cambridge university press, 1994).

13. Pour des éléments de discussion sur ce point, je me permets de renvoyer à : Laurence GIAVARINI, « Que voit-on dans le manuscrit Patin ? Modèle oral de la communication, ordre des écrits », *La Lettre clandestine*, n°22, « Guy Patin et ses interlocuteurs : le “Manuscrit de Vienne” », 2014, p. 173-184.

14. Voir l'article d'Alain CANTILLON, « Port-Royal et l'histoire du littéraire », dans Guillaume BRIDET et Laurence GIAVARINI (dir.), *La Fonction-groupe*, op. cit., URL : <http://journals.openedition.org/contextes/10380>

15. Les articles de ce volume développaient les travaux d'un colloque, organisé à l'université de Bourgogne les 6 et 7 décembre 2018 (*Une « fonction- groupe » dans les histoires littéraires (Moyen Âge-XXI^e siècles) ?*) et faisant suite à un premier atelier organisé à Dijon le 28 novembre 2016 (*À quoi servent les groupes dans l'histoire du littéraire ?*).

16. Voir notamment l'article de Dinah RIBARD, « Groupés, dégroupés », *CONTEXTES*, 31 | 2021, mis en ligne le 15 octobre 2021, consulté le 17 février 2022. URL : <http://journals.openedition.org/contextes/10415>

17. Voir en particulier les articles d'Alain CANTILLON, de Marie-Ange FOGÈRE, de Jean-Marc BAUD dans ce même numéro de la revue *CONTEXTES*.

18. Guillaume PEUREUX, *De main en main : poètes, poèmes et lecteurs au XVII^e siècle*, Paris, Hermann, 2021.

19. Voir là-dessus le bel article de Geoffrey Turnovsky sur la fabrication de l'artefact *Chroniques du samedi* à travers plusieurs contextes : celui du « salon » des années 1650, puis celui de l'édition des écrits de Pellisson dans les années 1720, et enfin « le développement au XIX^e siècle d'une culture et d'une pratique de la collection de manuscrits autographes » qui fait entrer les *Chroniques* « dans le corpus des textes “littéraires” du dix-septième siècle ». La prise en compte de ces contextes fait apercevoir tout un ensemble d'opérations qui relativisent considérablement la clôture du manuscrit. À la limite, elles n'interdisent pas de voir en lui le produit d'une « culture de salon », à condition de comprendre cette expression dans ce qu'elle dit précisément de la constitution à travers l'histoire d'une notion qui littérarise (sans le voir et sans le dire) les écrits du XVII^e siècle et qui naturalise d'autant plus la situation d'un écrit dans « la littérature » que cet écrit est resté manuscrit : Geoffrey TURNOVSKY, « Chroniques des *Chroniques du Samedi* : l'invention d'un manuscrit », *Les Dossiers du Grihl*, 02 | 2017, mis en ligne le 01 février 2018. URL : <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/6795>

20. Notamment les articles de Flavie KERAUTRET, Léa RENUCCI, Maxime MARTIGNON, Juliette DELOYE.

21. Marcel BÉNABOU et Jacques ROUBAUD, « Qu'est-ce que l'Oulipo ? », 2017, <https://www.ouliipo.net/fr/oulipiens/o>

22. Institution implique « institutionnalisation » : voir la référence aux travaux d'Alain Guéry dans l'article de Juliette Deloye figurant dans ce volume.

23. Christian JOUHAUD souligne l'« appel d'air » que constitue « ce lieu par défaut où circulent hommes et textes » (*Pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, coll. « Nrf Essais », 2000, p. 20).

24. Mathieu MARRAUD, *Le Pouvoir marchand. Corps et corporatisme à Paris sous l'Ancien Régime*, Ceyzérieu, Champ Vallon, « Époques », 2021, p. 5.

25. Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire Universel*, 1690, article « corps ».

26. Sur la fondation de l'Académie française et le rôle de la forme corporative de l'institution dans une réflexion sur l'autonomie des littérateurs, *Pouvoirs de la littérature*, op. cit., p. 14-18. Voir aussi, pour une discussion sur la « forme » de l'Académie, Hélène MERLIN-KAJMAN, *L'Excentricité*

académique. *Littérature, institution, société*, Paris, Les Belles-Lettres, coll. « Histoire », 2001, chap. I, II et V en particulier.

27. Paul PELLISSON, *Relation contenant l'histoire de l'Académie française depuis son établissement jusqu'à 1652*, Paris, A. Courbé, 1653, rééd. Coignard fils, 1730, avec addition d'un second vol. (1652 à 1700), par l'abbé d'Olivet.

28. LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, préface à l'édition de 1694, Paris, Le livre de Poche, 1995, p. 617.

29. Gabriel NAUDÉ (dont la carrière montre la constante préoccupation en matière d'archivage et de conservation des écrits) recommande en 1627 d'« assembler par la reliure ce qui ne l'a point esté par l'impression, conjointre avec d'autres ce qui se perdroit s'il estoit seul » : *Advis pour dresser une bibliothèque présenté à Monseigneur le President de Mesme*, Paris, François Targa, 1627, p. 82. Voir aussi, dans ce volume, l'article de Juliette DELOYE et notamment les remarques de Legrand sur la nécessité d'archiver les papiers des agents de l'État.

30. Voir en particulier le compte-rendu de la journée du 3 mai 2019 du Gadges : <https://histoirelivre.hypotheses.org/4049> et, pour une approche des questions posées par l'objet, Malcom WALSBY, « Reconstruire le passé matériel des ouvrages reliés : des recueils factices aux archives des archives », Lorraine Mailho et Alexandra Gérard (dir.), *Les Mémoires de la restauration*, Paris, C2RMF, 2020, p. 138-149.

31. Célestin MOREAU, *Bibliographie des mazarinades* de Célestin Moreau, Société de l'Histoire de France, 1851, 3 vol. ; et Christian JOUHAUD, *Mazarinades. La Fronde des mots*, Paris, Aubier-Flammarion, coll. « Collection historique », 2009 [1985].

32. Christophe BLANQUIE parle ainsi d'une « histoire amoureuse des Gaules mazarines » pour le libelle de Bussy (« Une Histoire amoureuse des Gaules mazarines », *Rabutinages* n°21, juin 2010, p. 2-13). Les mémoires fictifs de Courtitz de Sandras apparaissent dans des travaux de littérature (de René DÉMORIS, *Le Roman à la première personne du classicisme aux Lumières*, Genève, Droz, « Titre courant », 2002 [1975] jusqu'à Jacques Berchtold dans Laurent Adert et Eric Eigenmann (dir.), *L'Histoire dans la littérature*, actes du Colloque de Genève (6-7 juin 1997), Genève, Droz, 2000, p. 149-161 en passant par le travail fondamental de Jean LOMBARD, *Courtitz de Sandras et la crise du roman à la fin du siècle*, Paris, PUF, 1980). Carole ATEM propose une approche plus nuancée de la question générique (*Les Mémoires apocryphes de Courtitz de Sandras*, Paris, les Éditions du Panthéon, 2016) et je tente une « lecture sociale » des *Mémoires de M. le marquis de Monbrun* dans un article, « Passer les bornes ? L'historiette, les mémoires, le fait nobiliaire », à paraître en 2022 dans *Biblio 17* (actes du colloque de 2021 de la SF17). J'ai par ailleurs présenté l'histoire du manuscrit de *L'Innocence persécutée* lors de deux séances de séminaire (au GRIHL, EHESS-Paris 3, le 23 janvier 2018, et à Oxford, le 26 novembre 2020, à l'invitation de Katherine Ibbett).

33. Voir Malina STEFANOVSKA et Adrien PASCHOUD (dir.), *Littérature et politique. Factions et dissidences de la Ligue à la Fronde*, sous la direction de, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres, 134 », 2016.

34. *La Doctrine curieuse des beaux-esprits de ce temps*, Paris, Sébastien Chappelet, 1623.

35. Voir là-dessus Laurence GIAVARINI et Lucie ROUSSEAU, « "La deffaveur où je vis en mon siecle" : Marie de Gournay inclassable ou déclassée ? », actes du colloque *Être de son temps*, Mathilde Bernard, Carole Boidin, Flavie Kerautret, Florence Tanniu (dir.), à paraître dans les *Cahiers du Gadges*, 2022.

36. Fanny COSANDEY, *Le Rang. Préséances et hiérarchies dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 2016.

37. Raoul ALLIER, *La Cabale des dévots, 1627-1666* [Paris, 1902], Genève, Slatkine Reprints, 1970, introduction, p. 1 : « Le manuscrit 14489 du fonds français de la bibliothèque Nationale est intitulé : *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement par le comte Marc-René de Voyer d'Argenson*. C'est le document principal de l'histoire qu'on va raconter ici. » C'est au XIX^e siècle que les historiens ont inventée l'expression de « parti dévot » ; on la trouve notamment chez Michelet : s'il est

question des « dévots », pour l'année 1599, dans *L'Histoire de France*, c'est à l'année 1626 que Michelet identifie « le grand parti dévot » qui, « pour faire sauter [Richelieu] opéra une ligue universelle des reines » (*Histoire de France au XVII^e siècle*, t. IV. *Henri IV et Richelieu*, Paris, Chamerot, 1857, p. 411). L'expression est deux fois employée sans mention (p. 53 et 117), trois fois entre guillemets (p. 37, 53, 173) dans *La France du premier XVII^e siècle (1594-1661)* de Robert DESCIMON et Christian JOUHAUD, où l'on trouve la définition la plus claire du syntagme : « il ne s'agissait pas, bien sûr, d'un parti au sens moderne du terme mais de réseaux de parents, d'alliés, d'amis, de confrères, évoluant, selon les circonstances, entre le flou d'un groupe de pression et l'activisme d'une société secrète. » Voir aussi la façon dont Antoine Adam glisse du « type social » au « parti », à la « cabale », et au « clan » : « Depuis le début du siècle, le dévot était devenu un type social, comme le moine ou l'ermitte au moyen-âge. Avec les progrès de la Contre-Réforme et de la Renaissance catholique, ce type avait pris dans la société française une importance croissante. Une importance politique même. Richelieu avait dû, pour pousser à fond la lutte contre l'Espagne, mater ce parti dévoué aux intérêts de la grande puissance catholique. Les carnets de Mazarin sont remplis de plaintes contre la cabale dévote qui a fait la conquête d'Anne d'Autriche. Les notes rédigées sur les Parlementaires pour le compte de Fouquet n'oublient jamais de signaler les attaches des personnages avec le clan dévot. » (*Histoire de la littérature française du XVII^e siècle [1948-1956]*, Paris, Albin Michel, « Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité », 1997, 3 vol, t. III, p. 704 sq).

38. Ernst Kantorowicz explique comment une expression paulinienne (*corpus Christi*) qui désignait l'Église fut transférée à l'hostie, à l'époque même (le XII^e siècle) ou celle qui désignait l'hostie (*corpus mysticum*) servait désormais à nommer l'Église, « l'Église, en tant que corps mystique du Christ – [...] cela veut dire : la société chrétienne, composée de tous les fidèles, passés, présents et à venir, réels et potentiels » : *Les deux corps du roi. Essai sur la théologie politique au Moyen âge [The King's two Bodies, a Study in Mediaeval Political Theology, 1957]* trad. de l'anglais par Jean-Philippe Genet et Nicole Genet, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2000 [1989], chap. v, p. 794 sq.

39. Voir Robert DESCIMON et Alain GUÉRY, « Un État des temps modernes ? » dans André Burguière et Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France. La longue durée de l'État*, Paris, Editions du Seuil, coll. « Histoire », 2000 [1989], p. 246-247. Ce sens théologique du « corps » innerve certaines réflexions sur les institutions d'Ancien Régime, comme celle de Marc Fumaroli sur l'Académie française en quoi il voit un « corps transcendant et immortel » sur le modèle du « corps mystique » de l'Église. Marc FUMAROLI, *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, 1994 (« La coupole », initialement publié dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1986, t. I) : je renvoie ici à la discussion développée par H. MERLIN-KAJMAN dans *L'Excentricité académique, op. cit.*, p. 49 sq.

40. Voir là-dessus le chapitre que Philippe URFALINO consacre à la « réduction des opinions » dans les parlements d'Ancien Régime : *Décider ensemble. La fabrique de l'obligation collective*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Les livres du nouveau monde », 2021, chapitre 7.

41. Sur ce manuscrit, voir les trois *Dossiers du Grihl* de la collection « La Vie de Michel de Marillac », en particulier « Nicolas Lefèvre de Lezeau et l'écriture » (<https://journals.openedition.org/dossiersgrihl/4707>) et « La Vie de michel de Marillac et les expériences politiques du garde des Sceaux » (<https://journals.openedition.org/dossiersgrihl/5316>),

42. Voir là-dessus Dinah RIBARD, « Un artisan exemplaire ? Henri Buch et les frères cordonniers et tailleurs », dans Laurence GIAVARINI (dir.), *Construire l'exemplarité. Pratiques littéraires et discours historiens (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Dijon, EUD, 2008, p. 229-242.

43. Nicolas SCHAPIRA, « Les lecteurs de La Vie de Michel de Marillac. Censure, témoignage, écriture au XVII^e siècle », Les Dossiers du Grihl [En ligne], La Vie de Michel de Marillac et les expériences politiques du garde des sceaux, mis en ligne le 20 mai 2013. URL : <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/5415>

44. *Ce qui s'est passé en la solennité de la feste de la canonisation de Sainte-Rose, dans les Eglises du Grand couvent des Jacobins, et de ceux de la rue Saint-Honoré*, Paris, du bureau d'adresse 1671, p. 889.
45. *Conversations sur la connoissance de la peinture, et sur le jugement qu'on doit faire des tableaux*, Paris, Nicolas Langlois, 1677.
46. Ces gravures ont été publiées en ligne sur le site du *Règne d'Astrée* : <http://astree.humanum.fr/icono1633.php>. Voir notamment les gravures I,3, I,5, II,1, II,7. Dans sa contribution à ce volume, Olivier Bonfait propose de voir dans l'introduction puis la stabilisation du mot « groupe » dans le vocabulaire de la peinture à partir de 1651 un des acquis véritablement collectifs de l'Académie royale de peinture, qui a bien du mal par ailleurs à fonctionner de manière collective.
47. *L'Astrée d'Honoré d'Urfé, 1ère partie*, éd. critique réalisée avec J-M Châtelain, D. Denis, C. Esmein-Sarrazin, L. Giavarini, F. Greiner, F. Lavocat, S. Macé, Paris, Champion classiques, « Littératures », 2011, introduction.
48. Laurence GIAVARINI, « L'utopie pastorale, une politique des origines », dans Mireille Besson, Catherine Courtet, Françoise Lavocat, et Alain Viala (dir), *Traversée des mondes, actes des journées de l'ANR à Avignon*, Paris, CNRS, 2020, p. 323-340.
49. Voir l'analyse de Christian JOUHAUD dans *Pouvoirs de la littérature, op. cit.*, p. 20-21.
50. Sur l'écriture comme action, voir GRIHL, *Écriture et action. XVII^e-XIX^e siècle, une enquête collective*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « En temps et lieux », 2016.
51. Au demeurant, les participants du séminaire du GRIHL ont eux-mêmes une longue expérience de l'écriture à plusieurs – jusqu'à 27 paires de mains pour *Écriture et action* (2016).
52. Oded RABINOVITCH, *Les Perraults. A Family of Letters in Early Modern France*, Ithaca, Cornell University Press, 2018. Et pour une enquête située plus tôt dans l'époque moderne sur la fonction familiale de la littérature et le caractère de ressource qu'est la famille dans la pratique lettrée, voir Neil KENNY, *Born to write. Literary Families and Social Hierarchy in Early Modern France*, Oxford University Press, 2020. Je propose un compte rendu conjoint de ces deux ouvrages dans une note des *Annales HSS* (à paraître).
53. <https://www.cogitamus.fr/camille.html>
54. Voir aussi, pour une critique de l'explication du recueil par le « salon », Emmanuel BURON, « Le mythe du salon de la Maréchale de Retz. Éléments pour une sociologie de la littérature à la cour des derniers Valois », dans I. de Conihout, J.-F. Maillard et G. Poirier (dir.), *Henri III mécène des arts, des sciences et des lettres*, Paris, PUPS, 2006, p. 305-315.
55. Cette question est l'objet du dossier coordonné par Déborah BLOCKER, *Académies et universités en France et en Italie (1500-1800). Coprésence, concurrence(s) et/ou complémentarité ?*, *Les Dossiers du Grihl*, 2021-2, <https://journals.openedition.org/dossiersgrihl/8562>
56. A. QUONDAM, cité par L. Renucci.
57. Sur ce point et la dimension curiale des conduites d'acteurs de la vie savante dans les académies, voir Mario BAGIOLI, « Le prince et les savants. La civilité scientifique au XVII^e siècle », *Annales HSS*, 1995-6, p. 1417-1453.

AUTEUR

LAURENCE GIAVARINI

Laurence Giavarini est maîtresse de conférences HDR à l'université de Bourgogne où elle enseigne la littérature des XVI^e et XVII^e siècles. Elle est membre du LIR3S (UMR 7366) et co-anime le séminaire du Grihl depuis plusieurs années. Ses travaux portent sur les politiques de la littérature et l'expérience de l'histoire au XVII^e siècle, elle a pour terrains privilégiés la littérature pastorale (*La Distance pastorale. Usages politiques de la représentation des bergers (16^e-17^e siècles)*, Paris, Vrin-EHESS, « Contextes », 2010), la question libertine (mémoire inédit d'HDR, 2017), le champ satirique, la libellistique et plus récemment l'inscription sociale et historique du fait littéraire dans des groupes. C'est dans cette perspective qu'elle a publié plusieurs collectifs portant sur des outils de la recherche en littérature et en sciences humaines et sociales : *Construire l'exemplarité. Pratiques littéraires et discours historiens - XVI^e-XVIII^e siècles* (EUD, 2008) ; *L'Écriture des juristes* (Paris, Classiques Garnier, 2010) ; *Pouvoir des formes, écritures des normes. Brièveté et normativité (Moyen Âge-temps modernes)* (Dijon, EUD, « Sociétés », 2017). Dans le prolongement de son enquête sur le fait social de la littérature et les groupes, elle travaille actuellement sur « la littérature des familles » pendant l'Ancien Régime.